La lettre aux parents

De l'école maternelle et élémentaire

Cette photo par Auteur inconnu est soumis à la licence CC BY

Juillet 2019

La rentrée scolaire de l'ASSOMPTION BONDY aura lieu :

Mardi 3 septembre 2019

Le mot de la Cheffe d'Etablissement

« Vive les vacances !
Un deux trois, soleil !
Vive les vacances.
Quelle merveille !
Je jette mon cartable tout au fond du placard.
A la campagne, j 'entends chanter le vent dans le blé.
A la montagne, je bois l'eau fraîche des torrents.
Et sur la plage, les coquillages me murmurent des histoires de voyage . » Karine Marie AMIOT

Nous sommes tous empressés à vider les cartables de tous ces cahiers qui n'en peuvent plus de tant d'écritures, de ces classeurs débordant de copies, sans parler des trousses réclamant, elles aussi, un peu de répit après tant de services rendus.

Je tiens à remercier tous les parents qui ont choisi de nous faire confiance pour l'apprentissage, l'encadrement et l'accompagnement de leurs enfants, ils sont la raison d'être de notre mission. Toute la communauté éducative est fière d'avoir contribuée à leur réussite et à leur épanouissement avec votre soutien.

Je vous souhaite un bel été , faites le plein de vitamines et revenez avec un plein d'énergie et un beau soleil dans votre cœur !

Muriel RAMIREZ

Les informations pour la rentrée

Les documents pour préparer la rentrée 19/20 :

Les listes des manuels et des fournitures scolaires ainsi que le calendrier scolaire sont à consulter sur le site internet de l'établissement :

www.assomption-bondy.org

Rentrée des élèves : mardi 3 septembre 2019

Les élèves demi-pensionnaires pourront déjeuner au restaurant scolaire dès le midi.

Accueil sur la cour élémentaire

- CM2 à 8h45
- CM1 à 9h00
- CE2 à 9h15
- CE1 à 9h30

Accueil sur la cour maternelle

- CP à 9h50
- Première année de maternelle à 10h05
  les élèves seront libérés à 11h30
- Deuxième année de maternelle à 13h
- Troisième année de maternelle à 13 h

Classes de maternelle :

Les premiers jours sont parfois difficiles pour les petits, il y a souvent des pleurs, d'autant plus forts que la maman ou le papa ne peuvent se décider à partir… Nous demandons aux parents dans ce cas de ne pas s'attarder. Confiez l'enfant à la maîtresse et laissez-le à ses bons soins. L'expérience a montré que les enfants s'adaptent très vite. Les pleurs durent chaque jour de moins en moins longtemps, pour se transformer en un désir certain de rejoindre l'école et les petits camarades. Faites confiance aux enseignantes et aux assistantes maternelles pour s'occuper de vos enfants.

Seulement, les parents des élèves de première année de maternelle seront autorisés à accompagner leur enfants.